

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Il est possible de faire alliance avec la Russie et de faire, en même temps, chez nous une politique anticommuniste.

— Est-il admissible de faire alliance avec la Russie communiste et, en même temps, de faire chez nous une politique anti-communiste ?

— Cela n'est pas seulement admissible ! C'est nécessaire. Et peu importe que cette affirmation indigné les communistes qui vivent en France où ils sont bien plus des « sujets » de Staline que des citoyens français !

— Impossible duplicité ! s'écrient-ils !

— Elle est si peu impossible qu'elle est toute naturelle ! Il faut bien qu'il y ait duplicité d'attitudes là où il y a duplicité de situations. Le régime intérieur d'un pays est une chose, sa politique extérieure en est une autre !

Sans doute, il vaudrait beaucoup mieux qu'il n'y eût pas contradiction radicale entre l'esprit et, si l'on peut dire, l'architecture mentale et sociale de deux alliés ! Mais qu'y pouvons-nous ?

Que pouvons-nous à ce fait qu'entre l'autocratie soviétique et la démocratie française il n'y a rien de commun, si ce n'est le besoin de faire face à un péril du dehors ? Cette opposition des doctrines et des systèmes était bien connue des gouvernements russes. S'il y a méfiance, ce n'est pas notre fait et ce n'est pas notre faute.

En s'alliant à la France et à l'Angleterre, le potentat Staline avait-il l'intention de renoncer à sa dictature, de se rallier à la forme libérale et démocratique de ces deux Etats ? Car, enfin, pourquoi serait-ce à eux, plutôt qu'à lui, de changer ?

Si pour être loyal et franc, il est nécessaire de conformer sa politique intérieure à ses alliances étrangères, pourquoi la Russie ne renonce-t-elle pas à l'affreux et abêtissant esclavage qui la déshonore ?

Nous n'y comptons pas ! Et la question n'a pas été posée. Nous savons que l'autocratie du Kremlin ne modifiera rien à son régime et que le malheureux peuple russe restera courbé sous un despotisme plus lourd encore que celui des anciens tsars...

On n'a rien demandé à Staline dans ce sens. Qu'il reste ce qu'il est. Nous resterons ce que nous sommes. Et puisqu'il juge permis à un communiste de faire alliance avec des anti-communistes, pourquoi la réciproque serait-elle défendue ?

Pour ce qui est de la « duplicité » bolcheviste dont la réalité en preuves abonde nous allons vous en fournir un magnifique exemple qui nous est opportunément rappelé par le « Bulletin hebdomadaire, les Publications sociales, feuilles d'informations et de propagande socialiste ».

Il se réfère à des documents dont il n'est pas permis à un communiste de contester l'autorité puisqu'il s'agit d'un rapport officiel lu par le camarade Manouïlsky au 18^e Congrès de l'Internationale Communiste qui est quelque chose comme le Concile suprême dans la « Correspondance internationale » du 24 avril dernier. Voilà nos références précises. On peut vérifier.

Ce rapport est trop long pour être intégralement reproduit. Nous nous bornerons à citer un passage qui met en plein relief l'hypocrisie et le mensonge de nos communistes qui, pour tromper le public français, se présentent à lui comme les meilleurs amis de la paix.

Vous vous rappelez ! Même quand ils nous poussaient à intervenir en Espagne, ces serviles instruments de la politique moscovite ne parlaient que de « maintenir la paix », de « consolider la paix », de « sauver la paix » !... Ils exécutaient ainsi les ordres reçus de leurs maîtres étrangers.

Mais pendant ce temps, ceux-ci, chez eux, s'exprimaient franchement sur leurs buts et leurs intentions. Et le camarade Manouïlsky, dans son rapport, ne parle ni de garder la paix, ni de boycotter la guerre. Bien au contraire !

Il rappelle l'avis de Lénine écrivant après le grand conflit mondial, que « boycotter la guerre est une phrase stupide ».

Il se déclare d'accord avec les prin-

cipes de la Troisième internationale qui précisent qu'« en temps de guerre, le mot d'ordre est non pas la paix, mais la révolution prolétarienne » et que « ceux qui, par des plans utopiques, par des phrases vides de sens, par des traités et par des tracts, prétendent réussir à supprimer la guerre sont des réactionnaires ».

Voilà donc posé en principe, non seulement — notez-le bien — qu'on ne peut pas supprimer la guerre, qu'il faut être privé de sens pour y penser, mais encore que cette idée ne peut venir qu'à des anti-révolutionnaires.

Il ne s'agit plus que d'extraire de là les conséquences favorables, ou supposées telles, au plan stalinien. D'où la distinction entre les guerres justes et les guerres injustes. Les premières étant celles qui peuvent profiter à l'Internationale communiste et auxquelles les communistes doivent pousser tant qu'ils peuvent.

Autrement dit, la paix n'est pas par elle-même une bonne chose ni la guerre une chose mauvaise. Ce qui est bon et juste, c'est ce qui est favorable à Staline. Les affirmations pacifistes des communistes, leurs déclamations contre la guerre, contre le massacre international ne sont que mensonges, ruses, subterfuges et escobarderies. Et il leur est commandé par leurs maîtres infailibles de pousser à la guerre, au massacre international, chaque fois que ceux-ci le commandent dans l'intérêt de l'Internationale moscovite.

Le rapport du camarade Manouïlsky tient pour juste une guerre contre le fascisme. Donc l'Internationale, dont il est le porte-parole officiel, s'efforcera d'y engager les peuples, appuyés ainsi à se battre non pour la défense de leur territoire et de leur liberté, mais pour le triomphe de Staline.

Tout cela explique pourquoi nous voulons que la France, fidèle à ses engagements internationaux, reste maîtresse chez elle. Et c'est ce que M. de Monzie exposait si clairement dans son discours de mardi à La Rochefoucauld.

« Nous ne partirons pas en guerre pour n'importe quel prétexte. Nous sommes prêts à tous les risques, mais nous nous refusons à toutes les imprudences. »

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Avant Bécassine Tartarin de Tarascon

Les Bretons sont mécontents. Déjà il y a quelques années, ils avaient menacé de boycotter les éditions Langueurs qui publiaient les joyeux albums de Bécassine. Puis l'apaisement s'était fait. La Bretagne s'était calmée. On nous dit que tout repart sur la nouvelle que Bécassine va paraître à l'écran : nos frères de l'Ouest ne veulent pas être « ridiculisés » par le film.

Cette susceptibilité nous rappelle l'émotion des Tarasconnais lorsque parut Tartarin. Le regrette Jean Carrière conta à ce sujet une plaisante anecdote que voici :

Un riche Américain (ils étaient déjà riches dans ce temps-là et déjà ils visitaient la France), nommé Thomas Janvier, descendit un jour à Tarascon et demanda innocemment (ils sont toujours innocents dès qu'ils ne parlent plus d'affaires) à visiter la demeure de Tartarin.

Les cochers tarasconnais à qui il s'adressait prirent fort mal la chose : on sait, en effet, que Tarascon était brouillé avec Daudet lors de la publication de son Tartarin, les Tarasconnais se jugeant ridiculisés par l'homme au bobab.

Le dénommé Janvier, qui connaissait Mistral, alla se plaindre à lui de la brutalité (au moins verbale) de ses compatriotes :

— Je vais arranger ça, promit Mistral. Quand vous repasserez à Tarascon, vous pourrez visiter à votre aise la maison de notre illustre Tartarin.

Informations

Au Sénat

Le Sénat reprend la discussion des conclusions de la commission d'enquête et des interpellations sur la gestion du ministère des P.T.T. par M. Jardillier. Il résulte, déclare M. Lourties, des documents examinés par la commission que le ministère des P.T.T. s'est affranchi de tout contrôle parlementaire et s'est permis d'améliorer la situation de son personnel sans crédits, sans autorisations, sans textes. De plus, M. Jardillier a voulu faire de la radio l'instrument d'une politique de parti. Le personnel de la radio a été recruté sans aucune garantie de compétence.

M. Bachelier déclare qu'à entendre les critiques développées au Sénat, on croirait que M. Jardillier n'a eu d'autre intention que de créer des abus. Il n'en est rien, affirme-t-il.

M. Jules Julien, ministre des P.T.T. répond aux divers orateurs. Il se félicite que le Sénat ait su dissiper l'atmosphère de passion qui avait entouré les questions relatives à l'administration des P.T.T. Le personnel est digne, dit-il, de toute confiance. Le ministre déclare qu'il a le devoir de défendre ses fonctionnaires qui ont été attaqués à tort. En ce qui concerne la radiodiffusion, le ministre démontrera qu'elle ne mérite pas les critiques dont on l'a accablée. La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

La Chambre

La Chambre aborde l'examen du projet de loi sur le droit d'auteur et sur le contrat d'édition.

M. Dommange critique certains articles du projet et se fait le défenseur des éditeurs, en raison des risques qu'ils courent.

M. Fernand Laurent regrette qu'il n'y ait pas en France, comme en Angleterre, des agents littéraires défendant les intérêts des auteurs. La suite du débat est renvoyée.

La Chambre adopte le projet portant autorisation au ministère des Affaires étrangères d'allouer, pendant 15 ans, une subvention de 1.911.106 fr. à la Mission laïque.

Les résultats de l'emprunt

Les résultats de l'emprunt sont maintenant entièrement connus. L'opération à laquelle s'est livré M. Paul Reynaud a rapporté au total : 10 milliards 50 millions, dont 6 milliards d'argent frais et 4 milliards 600 millions de bons consolidés.

Cameroun et Togo

M. Jean de Beaumont, député de la Cochinchine, a déposé une proposition de loi qui a déjà recueilli de nombreuses signatures et qui tend à rattacher le Togo à l'Afrique Occidentale Française et le Cameroun à l'Afrique Equatoriale Française, ces deux territoires sous mandat devenant ainsi parti intégrante de l'Empire français.

Répression de l'avortement

An cours du déjeuner offert par l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française aux représentants du commerce, de l'industrie et de la presse, son président, M. Bovera, a annoncé la parution incessante de décrets-lois, dont un édicterait des mesures extrêmement sévères contre l'avortement.

« Il n'y a pas moins de 400.000 avortements par an en France », déclare M. Bovera, et de véritables organisations commerciales d'avortement se sont créées un peu partout. Ce sont des milliers de jeunes femmes qui meurent. Bien plus encore que la santé ruinée. Les Soviets ont interdit l'avortement. Il faut mettre les professionnels de ce crime hors d'état de nuire. C'est ainsi que l'Autriche vient, en trois mois, d'augmenter sa natalité de 20 0/0 à la suite des mesures prises.

les étrangers chez Tartarin, chez notre grand Tartarin, chez votre célèbre compatriote ? Etes-vous sots ?

— Mais... mais, monsieur le poète, ces « yes », ces « ya », se moquent de nous en nous demandant de leur indiquer la maison de Tartarin.

— Ils se moquent de vous ? Moquez-vous d'eux. Puisqu'ils veulent voir la maison de Tartarin, montrez-leur la maison de Tartarin. Ce fera une belle course. — Compris, monsieur le poète, compris... Sans plus attendre, les cochers tarasconnais se mirent en quête d'une bonne maison vide, entourée d'un jardin, qu'ils ornèrent, suivant les conseils du poète et, s'ilôt qu'un étranger, ou même un Français, arrivait à Tarascon et, innocemment ou non, demandait la maison de Tartarin :

sevères prises par le gouvernement allemand. Faisons de même, nous aurons au moins 80.000 naissances de plus l'an prochain. »

Loyalisme des émigrés italiens

L'Union populaire italienne vient de recueillir de nombreuses adhésions, dans les Vosges, notamment à Saulzaures-sur-Moselotte, au Thillot, à Rambervillers, Epinal, Senones et Gérardmer.

Un ordre du jour confirmant l'amitié des émigrés italiens au peuple de France « aux côtés duquel ils se rangeraient si le fascisme déclarait la guerre » a été adopté.

Les relations ferroviaires franco-espagnoles

MM. Getten, René Mayer et Dreyfus, administrateurs de la S.N.C.F. arrivés jeudi matin, sont repartis pour Madrid, où ils doivent avoir lieu plusieurs conférences en vue de la reprise des relations ferroviaires franco-espagnoles.

Emigrants juifs en Palestine

Le vapeur grec « Leisel », battant pavillon du Panama, a été arraisonné au large de la côte de Palestine et amené à Haïffa. Les neuf cent sept immigrants juifs qui se trouvaient à bord tentaient de pénétrer dans le pays clandestinement.

Le total des immigrés juifs tentant de pénétrer en Palestine illégalement depuis six semaines est de deux mille.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce que le parti communiste suisse a décidé de se séparer de l'Internationale communiste.

— Au tirage du Crédit national 6 0/0 1924, les numéros 886.578 des 4 séries 0 à 3 gagnent chacun 100.000 francs. Au tirage du Crédit national 5 0/0 1919, le numéro 7.109.287 gagne 1 million de francs. Le numéro 416.895 gagne 500.000 francs.

— Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 17 au 25 mai 1939, fait ressortir une encaisse-or de 92 milliards 266.006.224 fr. 78 sans changement sur la semaine précédente.

— La revue « Volkszesun dhoitswurt » organe du Conseil de l'hygiène publique allemande entreprend une campagne contre la consommation du café et du thé étrangers et préconise, pour remplacer ces produits le « bon thé allemand des familles ! »

— On annonce officiellement que le roi et la reine d'Angleterre, revenant du Canada, à bord de « l'Empress of Britain » rentreront en Angleterre le 22 juin.

— Le total des immigrés juifs tentant de pénétrer illégalement en Palestine, depuis 6 semaines, est de 2.000.

NOS ÉCHOS

Mécène. On n'a pas oublié le petit incident qui nuit aux prises, voici deux ou trois ans, M. Rouché et M. Mario Roustan, ministre des Beaux-Arts. Le premier, découragé devant l'indifférence de l'Etat, menaçait de démissionner si la subvention de l'Opéra n'était pas raisonnablement augmentée.

— Je pensais, fit M. Roustan, que M. Rouché ne chercherait à retirer de cette direction que des avantages moraux, et non pas des bénéfices matériels.

On rapporta le mot au directeur de l'Opéra qui eut un amer sourire.

— Des avantages moraux ? fit-il. Oui, j'ai gagné le beau titre de mécène. Mais croyez-moi, c'est encore un titre à ne pas mettre en portefeuille.

Quelle indiscretion. La scène se passe au cinéma. Un monsieur se trouve placé derrière deux dames dont les chapeaux rappellent, hélas ! les jardins suspendus de Babylone. Déjà il craint un torticolis car pour regarder l'écran il est obligé d'incliner la tête tantôt à droite, tantôt à gauche. Ce ne serait rien encore, si ces dames voulaient bien cesser de bavarder. Timidement le monsieur intervient :

— Pardon, mesdames, je n'entends rien du tout... — Je l'espère bien ! Notre conversation ne vous regarde pas !

Une fille qui se remue trop. Le prince de Piémont devait s'installer en Belgique pour un long séjour. On a démenti cette nouvelle. Voilà le dessous de l'affaire :

LE TRANSSAHARIEN ET LA DÉFENSE NATIONALE

Imaginons un moment que le projet de Transsaharien, qui est actuellement en bonne place sur la table du gouvernement, ait été déjà réalisé :

Le Transsaharien existe ; ses 2.300 kilomètres de voie normale, très solidement établie, relie la France à la Méditerranée, l'Afrique Occidentale française à l'Afrique du Nord française. Gao, Bourem, Niamey, Ségou, sont à deux jours d'Oran et d'Alger, à trois jours de Marseille.

Il n'y a plus de Sahara ; sur cette magnifique arête impériale sans pentes rudes, où les lignes droites s'étendent sur des centaines de kilomètres peuvent circuler des trains de près de 6.000 tonnes. En Amérique où les voies sont construites pour supporter des locomotives de 250 tonnes, ces formidables mastodontes remorquent jusqu'à 8.000 tonnes. C'est la formule qui concurrence heureusement le transport par eau. Un train de 8.000 tonnes ne demande que cinq hommes d'équipage et roule à 45 kilomètres à l'heure ; un cargo de même tonnage a quarante hommes d'équipage, et navigue à 20 km. à l'heure.

Le Transsaharien existe, puissamment outillé, et sous son impulsion l'A.O.F. s'éveille d'un long sommeil et révèle, aux trop nombreux Français qui les ignorent, les ressources de son sol. Ce qu'ils n'ignorent pas, c'est la valeur militaire des contingents sénégalais. Les voici maintenant étroitement incorporés à la métropole. Près de quinze millions d'hommes !

De la Seine au Niger et au Sénégal par-dessus la Méditerranée et le désert, un bloc de soixante-quinze millions d'hommes fortement soudé pour la défense d'un empire français qui touche à tous les continents, rayonne sur toutes les mers et compte cent dix millions d'hommes !

Est-il bien utile d'insister sur ce que représenterait pour la Défense nationale le fonctionnement assuré, régulier, normal du Transsaharien ?

Elle n'a pas en ce moment de pire ennemi que la dénatéité qui nous handicape sur tous les terrains. On a pu quelque temps espérer que le « Matériel moderne » si puissant pourrait rendre moins important le facteur : nombre de soldats disponibles. Mais on s'est très vite rendu compte que pour les utiliser en profondeur, du front de combat jusqu'à l'usine, les formules modernes d'organisation militaire ne réclament pas moins d'effectifs que les anciennes. En outre effectifs et matériel n'assurent un haut rendement qu'autant qu'ils sont conjugués harmonieusement suivant les proportions dont on ne s'écarte pas sans risques de moindre rendement. De deux corps de bataille où ces proportions sont observées, celui qui dispose d'un nombre supérieur d'hommes est avantagé.

On aperçoit aussi aisément quel secours la notion d'Empire retirerait de la réalisation du Transsaharien. Sur les cent dix millions d'hommes de toutes races que rassemble sous son drapeau l'Empire français, plus des deux tiers seraient ainsi reliés étroitement et confondraient leurs intérêts économiques, leur effort de production et de transformation de produit.

— Avez-vous des nouvelles de Lévy ? demanda Meyer à Gobstein.

— Oui, hélas ! Il s'est tué hier matin. L'auriez-vous cru ? fait Gobstein.

Et Meyer : — Pourquoi pas, s'il a pensé pouvoir améliorer sa situation !

Il faut savoir y faire ! Adèle sort d'un coin perdu de la campagne. Ses patrons l'envoient pour la première fois porter une lettre à la poste. Ils lui ont longuement expliqué ce qu'il fallait faire.

Quelques instants après, elle revient toute joyeuse.

— V'la vos quatre-vingt-dix centimes de timbre ! J'ai profité de ce que l'employé ne regardait pas pour glisser la lettre dans la boîte.

Les histoires viennoises circulent de plus en plus nombreuses depuis l'annexion à l'Allemagne. Il en est de sinistres. Celle-ci par exemple :

Contemplant, après guerre, les jambes des belles dames aux jupes courtes Rapport disait mélancoliquement :

« Dire que ce sont nos seuls bénéfices de guerre ! Avant 1914, il fallait, pour avoir un tel spectacle, prendre un billet aux Folies Bergères, maintenant c'est gratuit. »

Quand une dame faisait mine de couvrir ses jambes il s'écriait : — Arrêtez, madame, vous n'avez pas le droit de dissimuler des bénéfices de guerre !

Histoire viennoise. Les histoires viennoises circulent de plus en plus nombreuses depuis l'annexion à l'Allemagne. Il en est de sinistres. Celle-ci par exemple :

Un grand peuple ne doit pas hésiter devant de pareilles entreprises. Il y fait la démonstration de sa puissance, et il donne une impulsion nécessaire à l'effort des nouvelles générations. L'outillage de l'Empire, sur ce plan élevé, est la condition même de l'homogénéité de cet empire.

Puisque nous en sommes — et malheureusement nous n'en sommes que là, — à faire des hypothèses, pourquoi ne pas imaginer que non seulement le Transsaharien est réalisé, mais aussi le canal des Deux-Mers. L'Allemagne qui a déjà réuni la Baltique à la Mer du Nord par le canal de Kiel est en train de relier la Mer du Nord à la Mer Noire. La Grèce a construit le canal de Corinthe. La Russie a fait le canal de Staline de la mer Blanche à la Baltique. Sans parler de Suez et de Panama. Cependant, le canal des Deux-Mers auquel le canal du Midi a depuis si longtemps ouvert la route, rencontre toujours plus de détracteurs que de partisans. Que ses adversaires réfléchissent au surcroît de force qu'il apporterait à cette heure à l'Entente franco-britannique !

Ce sont des rêves, me souffle quelqu'un qui, par-dessus mon épaule lit ce que j'écris ; des rêves comme le tunnel sous la Manche. Eh oui, ce ne sont là que des rêves, mais qui donc pourrait ne pas le regretter !

Quel merveilleux outillage stratégique serait en arrière du front de la Mer du Nord, au Sahara, sur lequel se déploieraient les cas échéant les forces franco-britanniques, le tunnel, le canal, le chemin de fer qui supprimerait la Manche, Gibraltar et le Sahara.

Il ne tient qu'à nous que ces rêves deviennent bientôt des réalités, au moins en ce qui concerne le canal des Deux-Mers et le Transsaharien. Le coût de ces grands travaux n'est pas tel qu'il puisse être un obstacle.

La main-d'œuvre serait facile à trouver. On a même parlé, pour le Transsaharien, de main-d'œuvre militaire.

On a calculé que la construction immédiate du chemin de fer entraînerait un milliard et demi de commandes de matériel et donnerait ainsi du travail à 40.000 ouvriers pendant quatre ans. Toutes les études, faites et refaites si souvent, concluent à un essor économique certain des régions desservies.

Sa mise en chantier serait un symbole. Un monde nouveau naît. Si l'épave de la guerre lui est épargnée, — et elle pourrait être mortelle, — il faut orienter la jeunesse française vers des buts qui la replacent au premier rang du monde civilisé par l'audace de leur conception, et l'étendue des résultats escomptés.

Le Transsaharien, amorce du Transafricain qui joindrait Bruxelles, Londres et Paris au Congo Belge et à l'Afrique du Sud, est une des plus belles entreprises que la France puisse confier au génie de sa race. — (Le Capital).

Jeau FABRY.

Charmants bénéfices. Contemplant, après guerre, les jambes des belles dames aux jupes courtes Rapport disait mélancoliquement :

« Dire que ce sont nos seuls bénéfices de guerre ! Avant 1914, il fallait, pour avoir un tel spectacle, prendre un billet aux Folies Bergères, maintenant c'est gratuit. »

Quand une dame faisait mine de couvrir ses jambes il s'écriait : — Arrêtez, madame, vous n'avez pas le droit de dissimuler des bénéfices de guerre !

Histoire viennoise. Les histoires viennoises circulent de plus en plus nombreuses depuis l'annexion à l'Allemagne. Il en est de sinistres. Celle-ci par exemple :

Contemplant, après guerre, les jambes des belles dames aux jupes courtes Rapport disait mélancoliquement :

« Dire que ce sont nos seuls bénéfices de guerre ! Avant 1914, il fallait, pour avoir un tel spectacle, prendre un billet aux Folies Bergères, maintenant c'est gratuit. »

Quand une dame faisait mine de couvrir ses jambes il s'écriait : — Arrêtez, madame, vous n'avez pas le droit de dissimuler des bénéfices de guerre !

Histoire viennoise. Les histoires viennoises circulent de plus en plus nombreuses depuis l'annexion à l'Allemagne. Il en est de sinistres. Celle-ci par exemple :

Contemplant, après guerre, les jambes des belles dames aux jupes courtes Rapport disait mélancoliquement :

Chronique du Lot

Société des Etudes du Lot

C'est le jeudi 15 juin que les membres de la Société des Etudes du Lot et les amis iront excursionner dans les ravissantes et pittoresques vallées de l'Aveyron, du Cérou et du Visur.

La matinée y sera consacrée à la visite de la ville de Cordes, remarquable par son antiquité et ses souvenirs historiques et à celle non moins intéressante de Monesties.

Après un déjeuner à Laguépie, les excursionnistes iront visiter, l'après-midi, la grotte du Bosc et la ville moyennagère de Saint-Antonin.

Le Bureau rappelle aux membres de la Société, qu'aucune invitation particulière ne sera envoyée et que le *dernier délai d'inscription* pour cette promenade archéologique et touristique est fixé au dimanche 11 juin. — *Le Bureau.*

LE CONGRÈS CANTONAL DES ANCIENS COMBATTANTS DU FRONT

De notre correspondant :

Le Congrès cantonal des anciens combattants du front aura lieu à Salviac le dimanche 18 juin.

Il sera présidé par Maître Garcin, avocat à la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, vice-président de la Fédération nationale, assisté des parlementaires du Lot, de M. le Préfet et de M. le sous-préfet.

Un grand banquet de 400 à 500 couverts clôturera le congrès, il aura lieu sous les platanes de la grande place du Monument aux morts et sera servi par Mme Vve Evrard, dont les menus savoureux ont acquis une réputation qui dépasse le cadre régional.

Le prix du banquet est fixé à 25 fr. et non pas 30 fr. comme il a été écrit par erreur.

Demandez les cartes dès maintenant au trésorier du Congrès, M. Bos Lucien, place Gambetta à Salviac. Dernier délai d'inscription : lundi 12 juin.

Réunion de l'Artisanat familial

Conformément aux décisions prises aux précédentes réunions de l'Artisanat familial du Lot (section de Cahors) le bureau a l'honneur de rappeler à ses nombreux adhérents que la réunion mensuelle aura lieu le mardi 6 juin 1939 à 20 h. 30 précises à la Chambre de Commerce du Lot à Cahors. En raison des questions intéressantes à traiter, la présence de tous les Artisans est indispensable.

Les Artisans non adhérents à l'A.F. du Lot sont cordialement invités à cette réunion. Il ne sera pas envoyé de convocation individuelle. — *Le Bureau.*

POUR LES AGRICULTEURS

La commission sénatoriale de l'agriculture a renouvelé son désir de voir convoquer les agriculteurs pour les périodes de réserve à des époques autres que celles des grands travaux agricoles.

Cabine téléphonique
Conformément à la décision prise par le Conseil municipal de Cahors, une cabine téléphonique sera créée prochainement à Cabessut.

Engagements volontaires
L'« Officiel » publie la liste des corps de troupes métropolitaines dans lesquels les engagements sont suspendus. Nous relevons la 17^e section de commis et ouvriers militaires d'administration.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 26 mai au 2 juin 1939

Naissances
Delon Janine, rue Wilson.
Bauwartz Odette, rue Wilson.
Martinez Antoine, rue Wilson.
Boronat Zoëla, rue Wilson.
Rirueno Antonia, rue Wilson.
Labbe Jean, rue Wilson.

Publications de mariages
Loustalet Jean, Ebéniste à Luzech (Lot) et Caballut Maria, S.P. à Cahors.
Contou Jean, commis des C.D. à Périgueux (Dordogne) et Imbert Marguerite, S.P. à Cahors.

Mariages
Faurel Jean et Boissy Renée, institutrice infirmière.
Hoff Marcel, médecin lieutenant et Pébeyre Madeleine, S.P.

Décès
Amadié Louis, cult. 77 ans, à Saint-Girce.
David Hélène, S.P., 55 ans, rue Brives, 4.
Schwigin Augusta, épouse Clanet, S.P., 86 ans, route de Lalbenque.
Costes Eugène, cult. 57 ans, aux Tuileries.
Delaire Antoine, S.P., 65 ans, Impasse Bourselle.
Decros Elise, veuve Nozières, S.P., 78 ans, Impasse des Capucins.
Guilodon Jean, S.P., 86 ans, rue Nationale, 27.

EDEN

SAMEDI (en soirée)
DIMANCHE (matinée et soirée)

Greta GARBO
dans sa meilleure création

Le Roman de Marguerite Gautier

d'après le chef-d'œuvre d'Alexandre Dumas

AVEC
Robert TAYLOR

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE D'APICULTURE

Apprenons à ceux qui ne sont pas initiés au métier d'apiculteurs, que la récolte du miel par les abeilles dépend de la flore et de la saison, et s'étend depuis le printemps jusqu'à l'automne sous nos climats. Il est normal que les apiculteurs se réunissent au début de cette période pour discuter de leurs intérêts professionnels. Ceux qui font partie de « La Ruche du Quercy » tiennent leur assemblée générale au mois de mai.

Ils étaient à Gramat le jeudi 25 mai. Gramat a été choisi comme point à peu près central de la région. Parmi les questions traitées dans ce petit congrès, il en est de techniques, de commerciales et de pratiques qui ne relèvent que du métier. Il en est une, plus importante, qui intéresse à la fois les apiculteurs et le grand public, et celle de la participation de l'apiculture aux foires régionales, et particulièrement à la foire-exposition qui doit se tenir à Figeac, du 10 au 17 septembre prochain.

La foire est un concours ouvert à tous les concurrents. Il faut que tous les apiculteurs puissent y participer pour que leurs produits soient connus et primés, quelle que soit d'ailleurs, l'importance de l'exploitation. Mais les apiculteurs éloignés ne peuvent supporter de lourds frais de location, d'organisation, de stationnement. La société qui les groupe pour les servir s'est mise à leur disposition pour une exposition collective dans un grand stand, celui de La Ruche du Quercy. Il est évident que toute liberté et laissée aux exposants qui voudront manifester isolément et à leurs frais.

Les frais de l'exposition collective seront récupérés par les ventes. On pourra visiter et admirer aux rayonnages et aux comptoirs, on pourra déguster et acheter du miel, de la cire, et tous les sous-produits du miel industriels. Les organisateurs ne manqueraient pas de donner à leur exposition de l'ampleur, de la décoration, de l'attrait. La « Ruche du Quercy » groupe, à ce jour, bien près d'une centaine d'apiculteurs, mais il n'y a pas encore parmi eux de ces gros producteurs comme on en voit en des régions plus favorisées, des récoltants par tonnes de miel. Il est juste, cependant, que ce soit la qualité et la présentation qui soit primée, plutôt que la quantité. Le Jury de la foire trouvera, examinera, et dégustera, au stand collectif, des produits qu'il pourra primer, et dont on lui dira l'origine et le nom du producteur.

Quant au public, ce seront des produits « anonymes » qu'il verra, qu'il pourra acheter, mais des produits régionaux et locaux. Il doit savoir que les miels de notre région sont très variés et de qualité estimée. La publicité qui leur sera ainsi faite sera une publicité collective, mais on peut estimer que l'intérêt particulier découle de l'intérêt général. Ainsi l'a compris l'assemblée des apiculteurs de Gramat, qui s'est arrêtée sur cette formule, en attendant que le développement de cette branche fort intéressante de la production permette de voir dans les foires régionales, des stands et des exposants isolés assez importants pour y représenter dignement l'apiculture.

Il ne faut pas douter que les apiculteurs intéresseront vivement le public en septembre à Figeac, comme ils le firent dans la journée du 15 août 1938, dont beaucoup se souviennent.

LE LOGEMENT DE TRAVAILLEURS AGRICOLES

De la Direction des services agricoles :

Les dispositions de la loi du 31 juillet 1929 et du décret du 16 novembre 1932 précisent :

1° que le couchage du personnel dans les locaux servant de logement des animaux est interdit, sauf, à titre tout à fait exceptionnel et temporairement, dans le cas où la présence de gardiens de nuit du bétail se justifie par l'état de maladie d'un animal ou l'imminence d'une parturition ;

2° que les locaux affectés au couchage du personnel doivent obligatoirement remplir les conditions suivantes :

a) avoir des plafonds et des murs extérieurs mettant les occupants à l'abri des intempéries ;

b) être munis de fenêtres ou autres ouvertures à chassis mobile donnant directement sur l'extérieur, ces ouvertures devant être en nombre suffisant pour que l'éclairage et la ventilation soient convenables ;

c) être éclairés la nuit selon les usages communément pratiqués dans les locaux d'habitation de la région ;

d) être tenus en bon état de propreté.

De plus chaque salarié doit disposer d'un lit individuel et chaque ménage d'une chambre. Le cas échéant les dortoirs ne devront abriter que des personnes du même sexe.

Le personnel doit enfin avoir à sa disposition de l'eau ainsi que les récipients nécessaires aux soins de propreté.

Les propriétaires ruraux, qui n'auraient pas les disponibilités voulues pour réaliser l'aménagement de locaux répondant aux prescriptions ci-dessus, peuvent solliciter, sous forme de prêts individuels à long terme, l'aide des caisses de crédit agricole.

CONTRAVENTIONS

Pour défaut de permis de conduire les autos, la gendarmerie du Lot a dressé contravention à un boulanger de Cazoullès (Dordogne), qui conduisait une auto dans la région de Souillac.

Pour défaut d'éclairage arrière à son automobile, contravention a été dressée à un voyageur de commerce à Toulouse.

Le camion dérapé

Un camion chargé de cageots pour l'expédition des fraises, piloté par M. Hébrard, a dérapé au lieu dit « Pret-Ombra », près du village de Bergant.

Pas d'accident de personnes, mais dégâts matériels importants.

SERVICE MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE

du dimanche 4 juin 1939

Médecin de garde : D^r MENDAILLES. Pharmacien de garde : M. GAYET.

Le Syndicat médical croit devoir rappeler que le service de garde du dimanche reste réservé aux cas d'urgence et dans le cas d'absence du médecin traitant.

TOUR DE DÉPART

L'« Officiel » publie la liste des personnels figurant en tête des listes de départ pour les théâtres d'opérations et services extérieurs. Nous relevons les noms de MM. Jacob, vétérinaire lieutenant de la 17^e région et Abadie, pharmacien capitaine de la 17^e région.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Glinkowski (André), métayer, né le 20 novembre 1892 à Jarocin (Pologne), ayant 3 enfants mineurs : 1^{er} Marjan, né le 21 décembre 1919 à Inowroclow (Pologne) ; 2^e Gesleur, né le 28 mars 1921, à Inowroclow ; 3^e Joseph, né le 16 février 1923, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) et Dobek (Anna), sa femme, née le 27 mai 1894, à Skorzecin (Pologne), demeurant à Caillac (Lot).

Foire du 1^{er} juin 1939

La foire du 1^{er} juin, foire de la St-Clair, n'a pas été très importante. Les marchés étaient peu garnis, en raison de la sécheresse que nous subissons.

Toutefois, comme chaque année, de nombreux visiteurs s'étaient rendus à Cahors : dans la journée et la soirée, la circulation était plutôt gênée sur les boulevards et les principales artères de la ville.

Les cours des marchés ont été les suivants :

Marché : poules 6 à 6 fr. 50 ; poulets, 9 et 9 fr. 50 ; canards, 6 et 6 fr. 50 ; dindons, 5 et 6 fr. ; lapins, 4 fr., le tout la livre ; pigeons, 12 à 15 fr. la paire ; œufs, 4 fr. 75 et 5 fr. la douzaine.

Oies pour élevage, 30, 40 et 60 fr. la paire, selon grosseur.

Canards pour élevage, 25, 30 et 35 francs la paire, selon grosseur.

La mercuriale ne donne aucun renseignement sur le marché des Halles.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 3 — DIMANCHE 4 (en soirée)
DIMANCHE (matinée)

Deux grands films

Un grand succès du cinéma
Charles VANEL — Jules BERRY
et la vedette exotique RAMA-TAHE
dans un film splendide

L'Occident

Juanita MONTENEGRO — VITAL
dans un film entièrement réalisé
en Espagne

Aux Jardins de Murcie

INSPECTION ACADÉMIQUE

Deuxième mouvement : postes vacants. — Postes doubles : Molières (g), Molières (f. direction), Castelfrac, Concols.

Garçons-direction : Latronquière, Adjoins : Cajarc, Cardaillac, Espédaillac, Mayrinhaac-Lentour, Sousceyrac.

Chargés d'écoles : Estal, Felzins, Laramère, Lherm, Padirac, Promilhans, Rudelle, St-Laurent-Lolmie, Soturac, Viazac.

Filles-direction : Le Vigan.

Adjointes : Faycelles, Lissac, Molières, Terrou.

Chargés d'écoles : Albas, Bach, Les Arques, Le Bouyssout, Fontanes, Milhac, St-Germin, Strenquels.

Mixtes : Albiac, Beaumat, Benneziol (Cardaillac), Blars, Carluet, Cornou (St-Vincent), Dégagnazès (Peyrilles), Flagnac, Girac, Goursat (Quissac), Jambusse (Saillac), Laborie (Prendaignes), Lacioc (Cuzanc), Larozière (Cahors), Lascabanes, Le Bastit, Lunegarde, Montet-et-Bouzal, Montlauzun, Pradelles (Durbans), Puyjournès, Quissac, Saignes, St-Cirq-Lapopie, St-Paul-Labouffie, Sonac, Soulmès, Rouffilhac, Saint-Chignes (Gramat), St-Geniez (Mont-Chic), St-Hilaire-Bessonies, Vaillac.

Postes susceptibles de devenir vacants : Doubles : Alviac, Bach, Les Arques, Milhac, Fontanes.

Mixtes : St-Martial.

Toutes les demandes précédentes sont sans valeur. Les fiches modèle 1 seront adressées à MM. les Inspecteurs primaires. Les fiches modèle 2 devront parvenir directement à l'Inspection académique pour le 8 juin dernier délai.

LE LOGEMENT DE TRAVAILLEURS AGRICOLES

De la Direction des services agricoles :

Les dispositions de la loi du 31 juillet 1929 et du décret du 16 novembre 1932 précisent :

1° que le couchage du personnel dans les locaux servant de logement des animaux est interdit, sauf, à titre tout à fait exceptionnel et temporairement, dans le cas où la présence de gardiens de nuit du bétail se justifie par l'état de maladie d'un animal ou l'imminence d'une parturition ;

2° que les locaux affectés au couchage du personnel doivent obligatoirement remplir les conditions suivantes :

a) avoir des plafonds et des murs extérieurs mettant les occupants à l'abri des intempéries ;

b) être munis de fenêtres ou autres ouvertures à chassis mobile donnant directement sur l'extérieur, ces ouvertures devant être en nombre suffisant pour que l'éclairage et la ventilation soient convenables ;

c) être éclairés la nuit selon les usages communément pratiqués dans les locaux d'habitation de la région ;

d) être tenus en bon état de propreté.

De plus chaque salarié doit disposer d'un lit individuel et chaque ménage d'une chambre. Le cas échéant les dortoirs ne devront abriter que des personnes du même sexe.

Le personnel doit enfin avoir à sa disposition de l'eau ainsi que les récipients nécessaires aux soins de propreté.

Les propriétaires ruraux, qui n'auraient pas les disponibilités voulues pour réaliser l'aménagement de locaux répondant aux prescriptions ci-dessus, peuvent solliciter, sous forme de prêts individuels à long terme, l'aide des caisses de crédit agricole.

CONTRAVENTIONS

Pour défaut de permis de conduire les autos, la gendarmerie du Lot a dressé contravention à un boulanger de Cazoullès (Dordogne), qui conduisait une auto dans la région de Souillac.

Pour défaut d'éclairage arrière à son automobile, contravention a été dressée à un voyageur de commerce à Toulouse.

Le camion dérapé

Un camion chargé de cageots pour l'expédition des fraises, piloté par M. Hébrard, a dérapé au lieu dit « Pret-Ombra », près du village de Bergant.

Pas d'accident de personnes, mais dégâts matériels importants.

SERVICE MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE

du dimanche 4 juin 1939

Médecin de garde : D^r MENDAILLES. Pharmacien de garde : M. GAYET.

Le Syndicat médical croit devoir rappeler que le service de garde du dimanche reste réservé aux cas d'urgence et dans le cas d'absence du médecin traitant.

TOUR DE DÉPART

L'« Officiel » publie la liste des personnels figurant en tête des listes de départ pour les théâtres d'opérations et services extérieurs. Nous relevons les noms de MM. Jacob, vétérinaire lieutenant de la 17^e région et Abadie, pharmacien capitaine de la 17^e région.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Glinkowski (André), métayer, né le 20 novembre 1892 à Jarocin (Pologne), ayant 3 enfants mineurs : 1^{er} Marjan, né le 21 décembre 1919 à Inowroclow (Pologne) ; 2^e Gesleur, né le 28 mars 1921, à Inowroclow ; 3^e Joseph, né le 16 février 1923, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) et Dobek (Anna), sa femme, née le 27 mai 1894, à Skorzecin (Pologne), demeurant à Caillac (Lot).

Foire du 1^{er} juin 1939

La foire du 1^{er} juin, foire de la St-Clair, n'a pas été très importante. Les marchés étaient peu garnis, en raison de la sécheresse que nous subissons.

Toutefois, comme chaque année, de nombreux visiteurs s'étaient rendus à Cahors : dans la journée et la soirée, la circulation était plutôt gênée sur les boulevards et les principales artères de la ville.

Les cours des marchés ont été les suivants :

Marché : poules 6 à 6 fr. 50 ; poulets, 9 et 9 fr. 50 ; canards, 6 et 6 fr. 50 ; dindons, 5 et 6 fr. ; lapins, 4 fr., le tout la livre ; pigeons, 12 à 15 fr. la paire ; œufs, 4 fr. 75 et 5 fr. la douzaine.

Oies pour élevage, 30, 40 et 60 fr. la paire, selon grosseur.

Canards pour élevage, 25, 30 et 35 francs la paire, selon grosseur.

La mercuriale ne donne aucun renseignement sur le marché des Halles.

PALAIS des FÊTES

A. MANDON -- Cahors

Agence exclusive
DUCRETET-THOMSON

JALAPA

le bon détacheur

LE PLUS ANCIEN - LE MOINS CHER
Dégraisse et nettoie bien
TOUS TISSUS, ROBES ET VÊTEMENTS
En vente chez les Droguistes, Epiciers, Maroquins
et à l'usine du JALAPA, à Bordeaux

CAHORS

L'AVION « LE QUERCY »

Les Quercynois apprendront avec plaisir que sur la proposition de notre distingué et sympathique compatriote M. Henry Puget, Maître de requêtes au Conseil d'Etat, administrateur représentant l'Etat au Conseil d'administration de la Compagnie Air-France, un des nouveaux avions Bloch 220, affecté aux lignes continentales, va être nommé « Le Quercy » !

Une petite cérémonie aura lieu, prochainement au Bourget, pour célébrer ce baptême. Notre « Quercy » prendra ensuite son vol...

Nous sommes heureux de féliciter et de remercier M. Henry Puget de sa belle initiative qui provoquera, c'est certain, une vive satisfaction parmi les cadurciens et les quercynois.

L. B.

CERCLE MUSICAL DE LA RÉGION DU SUD-OUEST

Ainsi que nous l'avions annoncé dans l'une de nos précédentes éditions, c'est le vendredi 9 juin à 21 heures, au Théâtre municipal de notre ville, que le Cercle musical de la région du sud-ouest, donnera un grand concert vocal, instrumental et chorégraphique, avec le concours de M. Pierluigi Marzoni, premier danseur et maître de ballet de la Scala de Milan et du Grand Théâtre de Bordeaux, et de Mme Suzanne Marzoni, également du Grand Théâtre de Bordeaux.

En voici le programme complet :

Première partie : 1. *Cavalerie légèr* (F. Suppé), orchestre du cercle musical. — 2. *Les Goélands* (Bréard), chœurs du cercle musical. — 3. *Les Vieilles de chez nous* (Levadé), Pierre-Louis. — 4. *Variations* (Weber), M. Caussé, clarinetiste, premier prix du Conservatoire de Toulouse. — 5. *Hérodiade*, « Hérode ne me refuse pas » (Massenet), Mme Marce-nac, mezzo-contralto. — 6. Sélection sur *L'Auberger du Cheval Blanc* : a) La bonne Auberger du Cheval Blanc ; b) Je vous emmènerai sur mon joli bateau ; c) Au joyeux Tyrol ; d) Mon chant d'amour est une valse ; e) Adieu mon gentil petit officier.

Soli par Mme Crassac, Mme Marce-nac, M. Canac et les chœurs du cercle musical.

Récital de danses — 1. Pussy and Miao. Pantomime comique. Musique de Link, dansé par Mme et M. Marzoni. — 2. Valse romantique 1830. Musique de Cristoforo, dansé par Mme et M. Marzoni. — 3. Can can des étudiants (Au bon vieux temps). Musique d'Offenbach, dansé par Mme et M. Marzoni.

Deuxième partie : 1. Grande valse extraite des *Cent Vierges* (Lecocq), chœurs du cercle musical. — 2. Demi-heure de musique de Schubert : a) Menuet, orchestre du cercle musical ; b) Marguerite au rouet, Mme Crassac, soprano, professeur de musique ; c) Moment musical, orchestre ; d) Improvisation en mi bémol pour piano, Mme Bourjade, professeur de musique ; e) Sérénade, solo de violoncelle, par M. Bourjade ; f) Symphonie inachevée, orchestre.

Nous rappelons que les cartes de membres honoraires donnent droit à deux places gratuites au choix. La location est ouverte au Théâtre municipal. Nous reviendrons sur cette soirée qui obtiendra, à n'en pas douter, le même succès que celles qui ont été organisées précédemment par le cercle musical.

AVIRON CADURCIEN

Le changement de saison apporte aux jeunes gens des changements dans leurs divertissements sportifs.

L'écho de ovations qui, durant la saison d'hiver, encourage footballers et rugby-men, s'étouffe à peine dans les frondaisons du Stade Lucien-Desprès qu' aussitôt canots de plaisance, canoës et bateaux de course sillonnent le Lot.

Cette année, l'Aviron cadurcien donnera sa journée de régates le 18 juin. Déjà quelques équipes un peu jeunes, mais animées du désir de bien faire, se préparent à représenter les couleurs de notre vieille société.

Pour habiller les nouveaux éléments aux astuces des vieux rameurs, le Comité les envoie dimanche à Ville-mur en outrigger et yole de mer. Souhaitons qu'ils se classent honorablement, mais d'ores et déjà, nous donnons conseil aux amateurs de sport nautique de se réserver le dimanche 18 juin.

Nous en reparlerons.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Vve Chambon, décédée à Angoulême, à l'âge de 80 ans. Elle était la veuve de M. Chambon, ancien receveur municipal des P.T.T. à Cahors, de 1901 à 1917.

Nous adressons à M. Paul Chambon, ingénieur des Ponts-et-Chaussées et à sa famille à Paris, à M. Jacques Chambon, contrôleur principal hors-classe, à Paris, à M. Jean Chambon, à M. Louis Chambon, capitaine de gendarmerie à Cahors, à M. Fourment et Mme, née Chambon, à Mlle Marguerite Chambon, à la famille, nos sincères condoléances.

Chez les cheminots

Les cheminots de Cahors et environs sont priés d'assister à la réunion générale de leur syndicat qui se tiendra le samedi 3 juin à 21 heures à la Bourse du travail.

Ordre du jour : conditions de travail des cheminots. Action de la Fédération. La présence du camarade Peyne, secrétaire du secteur, est assurée. — *Le Bureau.*

Tombé de bicyclette

M. Henri Pradines, menuisier à Vidallac, se rendait à son travail, à bicyclette, lorsqu'un des outils qu'il portait sur le porte-bagages glissa et se mit en travers des rayons. M. Pradines fut précipité sur le sol.

Dans la chute il a été très fortement contusionné à la tête et aux mains. Après avoir reçu les soins du docteur Goudere, il a été transporté à l'hôpital de Gourdon.

CONCERT PUBLIC

Jeudi soir, l'excellente société musicale *Avenir cadurcien* a donné son premier concert de l'année.

A 21 h. 10, les excellents musiciens, précédés par les tambours et clairons qui jouaient une marche entraînante, se rendirent au kiosque sur les Allées Fénelon où déjà un nombreux public était réuni.

Sous l'habile direction de M. Bourjade, les musiciens de *Avenir* exécutèrent avec brio un programme très bien composé et furent chaleureusement applaudis.

Un défilé avec tambours et clairons clôtura cette bonne soirée dont nous félicitons et remercions les musiciens de *Avenir* aéronautique directeur.

CONCOURS DE PÊCHE À LA LIGNE

La société de pisciculture du Lot annonce que le concours annuel de pêche à la ligne aura lieu le dimanche 2 juillet.

A l'occasion du passage de la course cycliste dit « Tour du sud-ouest », qui traversera Cahors entre 12 et 13 heures, le lundi 5 juin, le commissaire de police fait un pressant appel à la population cadurcienne, pour qu'elle facilite la tâche des organisateurs, chaque fois qu'une manifestation quelconque se déroule à Cahors.

Spectateurs soyez raisonnables : Tenez-vous sur les trottoirs ; ne traversez pas la chaussée ; ne laissez pas divaguer vos chiens ; obéissez de bon gré et sans murmurer aux agents qui ont la délicate et difficile mission d'assurer l'ordre. Il y va de votre sécurité et de celle des participants aux épreuves.

Le commissaire de police croit pouvoir compter sur votre bonne volonté et sur votre discipline. D'avance il vous en remercie.

L'oncle lui doit...

Mme Filipa Yarga Matzgegi, réfugiée espagnole, demeurant à Assier, avait reçu d'un de ses oncles, habitant Buenos-Ayres, une somme de 637 fr. par mandat-poste.

Mme Matzgegi s'était fait adresser cette somme chez un compatriote, à Assier, nommé Alphonse Irigoyen, qui reçut le mandat et s'appropriait l'argent.

Plainte fut portée par Mme Matzgegi contre Irigoyen qui reconnut avoir gardé le montant du mandat, parce que l'oncle de Buenos-Ayres lui avait versé une somme encore plus élevée. Il considérait l'argent qu'il avait pris comme une restitution ! Une enquête est ouverte.

Outrages au garde-champêtre

Le garde-champêtre de Saillac, ayant fait une observation à la dame Théron, ménagère, fut injurié violemment par celle-ci.

Plusieurs témoins étaient présents et ont confirmé les faits reprochés à me Théron. Procès-verbal a été dressé.

Plainte pour diffamation

M. Borel Adrien, 24 ans, propriétaire à Puech-de-Fos (commune de Gieurac), s'était rendu à un bal organisé par la jeunesse, dans une salle de l'école.

A son entrée, il fut accueilli par des cris et des coups de sifflet. Très surpris de cette réception il en demanda les motifs et certains jeunes gens lui montrèrent une affiche outrageante pour lui et sa mère. Ce placard annonçait la promesse de mariage de M. Adrien Borel avec sa mère : en outre, des caricatures étaient dessinées.

Plainte fut portée au Parquet qui ordonna une enquête. Le nommé Sylvain Miquel, 20 ans, a reconnu être l'auteur de cette affiche et a exprimé des regrets de son acte commis, a-t-il dit, sur l'instigation de quelques camarades.

Ceux-ci interrogés firent des aveux également. Procès-verbal a été dressé et transmis au Parquet.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable *Hulla-Purleur*. Sans appareil, sans électricité, sans chauffeur, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatigue la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfrisable *Hulla-Purleur* est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction.

C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfrisables 4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

Tombé sur du verre

M. Canade, propriétaire à Sauzet, était occupé à boucher des bouteilles de vin vieux, lorsque par suite d'un faux mouvement, il glissa et tomba sur des morceaux de verre. M. Canade fut blessé assez profondément au poignet.

Il dut être transporté à l'hôpital de Cahors, où on lui fit plusieurs points de suture.

Plainte

Mme Rovaris, sans profession à Castelfrac, a porté plainte contre son mari qui, à la suite d'une discussion, l'aurait frappée et blessée. Un certificat médical est joint à la plainte.

Une enquête a été ordonnée.

Association des Anciennes Elèves du Lycée Clément-Marot

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est ce soir, samedi 3 juin, qu'aura lieu au Théâtre de Cahors, la soirée donnée par les élèves du Lycée Clément-Marot, au bénéfice de l'œuvre si digne d'intérêt des Petits Sabots.

S'intéresser à cette œuvre, c'est venir au secours de l'enfance malheureuse et déshéritée, et c'est une collaboration que le public cadurcien n'a jamais refusée.

La Kermesse

Comme nous l'avons annoncé la Kermesse aura lieu demain dimanche, dans les cours et les jardins du Lycée Clément-Marot. Ouverture des portes du Lycée à 10 h. Nombreux comptoirs ; nous citons au hasard les comptoirs des ouvrages de dames, des articles pour fumeurs, les jouets, les fleurs, les poteries d'art exécutées par les élèves du Lycée Clément-Marot.

A 15 h. 30, concert par les Amis de l'Harmonie et l'Orphéon de Cahors. Au cours du concert, défilé de véhicules fleuris (trotinettes), voitures de poupées, autos, autos-skiffs, bicyclettes, avions). Un prix sera attribué à chaque concurrent.

A 17 heures, bal d'enfants.

Les Sports

COURSE INTERNATIONALE

La Société Pétrole Sportive Cadurcienne organise, le 23 juillet, la grande course annuelle, dite Grand Prix des Commerçants.

Nous pouvons, d'ores et déjà, annoncer cette manifestation cycliste comme la plus importante de la région, grâce au concours d'as de la pédale, et au nombreux prix (4.000 fr.).

Nos quéteurs vont passer, nous pensons que, comme par le passé, le meilleur accueil leur sera réservé, nous comptons sur votre générosité. — *Le Bureau.*

GRAND PRIX DES JEUNES

C'est à 14 h. 30 que sera donné le départ du Grand Prix des Jeunes et Gibbs, tant attendu du public cadurcien. Vu l'importance des frais, le Bureau de la Pédale Cadurcienne a décidé de clôturer ce circuit. A cet effet il sera perçu un droit d'entrée de 2 francs par personne. Trois comptoirs seront installés quai Cavaignac (Garage Citroën), rue Victor-Hugo, rue Hautesserre et quai Cavaignac, rue Victor-Hugo. Nous espérons que le public répondra nombreux à cette invitation pour venir encourager les participants de cette belle épreuve dont les engagements sont déjà très nombreux.

Sportifs, tous quai Cavaignac, dimanche, à 14 h. 30.

LA PEDALE CADURCIENNE

Une pénible nouvelle parvenait dans la journée de vendredi au bureau de la Pédale Cadurcienne : le père de Louis Londéro venait de se tuer dans un accident. Londéro, qui était au tour du Sud-Ouest, a été averti par téléphone et a dû abandonner cette épreuve.

Le Bureau et tous les membres de la Pédale Cadurcienne expriment à Louis Londéro leurs condoléances attristées. — *Le Bureau.*

C'est le lundi, 5 juin, que le Tour du Sud-Ouest, organisé par la Petite Gironde, passera à Cahors, vers 13 heures. D'ores et déjà, vu le grand nombre d'engagés, un important service d'ordre sera assuré. Plusieurs primes offertes par les commerçants et les sportifs cadurciens, se disputent devant le siège de la Pédale Cadurcienne, Café de Bordeaux. Un ravitaillement volant sera installé devant l'école du Pont Louis-Philippe où les spectateurs, tout en restant sur les trottoirs pourront voir passer et ravitailler tous ces as de la route. Nous recommandons au public cadurcien de faire preuve de discipline et de sportivité en dégageant convenablement le Boulevard Gambetta pour assurer la bonne tenue de cette magnifique épreuve qu'est le Tour du Sud-Ouest. — *Le Délégué.*

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montrabat

Fête noctive de la Porte de la Ville. — Cette fête aura lieu le samedi 3 et le dimanche 4 juin.

Le faubourg sera magnifiquement pavé et illuminé. De multiples et intéressantes attractions attireront, comme chaque année, de nombreux visiteurs.

Samedi, 3 juin, à 21 heures, retraite aux flambeaux, suivie d'un grand bal.

Dimanche, à 8 heures, tour de ville en musique. A 11 heures, visite au monument aux morts de la Grande Guerre, dépôt d'une gerbe de fleurs.

A 16 heures 30, grand bal, distribution de fleurs.

A 21 heures, tour de ville en musique, grand bal, bataille

Elle digérait mal depuis des années

Comment elle a stimulé son estomac, son foie, son intestin

Voici encore un exemple typique de l'action surprenante de Kruschen contre la dangereuse Paresse Organique : « Depuis des années — écrit Mme M. H... à Paris — mon estomac était paresseux, mon foie me faisait souffrir, mon intestin aussi était paresseux. Je n'arrivais plus à digérer normalement. Depuis deux ans que je prends ma « petite dose » de Kruschen chaque matin, mes fonctions digestives sont bien d'aplomb. Aussi, je continuerais toujours à la prendre. »

Combattez, prévenez la Paresse Organique — la paresse du foie, de l'intestin, des reins, — en prenant, chaque jour, une « petite dose » de Sels Kruschen : vous digérez bien, vous éliminez bien, vous vous portez bien. Sels Kruschen, toutes pharmacies : flacons à 6 fr. 25, 12 fr. 25 et 24 francs.

Achetez, échangez votre poste en confiance
A. MANDON, Cahors tél. 225

Arrondissement de Figeac

Figeac
Le Congrès des groupements commerciaux et industriels. — Le Congrès des groupements commerciaux et industriels du Quercy, du Rouergue, de la Corrèze et du Cantal, s'est tenu lundi dernier, 29 mai, dans notre ville, au théâtre municipal.

Cette manifestation était placée sous la présidence de MM. de Monzie, ministre des Travaux publics et Loubet, sénateur, maire.

Les délégations furent reçues par le bureau de la Fédération, que présidait M. Fourniès, d'Aurillac. Autour de lui prit place, sur la scène de la salle St-Fargeac : M. Cérède, président du groupement de Figeac ; M. Orliac, président de la Chambre de Commerce du Lot ; M. Besombes, premier adjoint, vice-président de la Chambre de Commerce du Lot ; M. Louis Billiet, président des intérêts économiques et M. Victor Constant, de la Confédération nationale des groupements communaux de France.

M. Cérède adresse les paroles de bienvenue à l'Assemblée.
M. Orliac développa avec beaucoup de clarté son sujet : « Les Chambres de Commerce et les groupements commerciaux. »

M. Quantin, expert juridique, fit l'historique de la patente depuis son origine et précisa son rendement fiscal.

M. Fournier dit comment les commerçants sont au service du pays.

M. Billiet expose avec compétence les conditions de défense des entreprises individuelles.

Le ton s'éleva avec M. Victor Constant qui définit le rôle du petit commerçant et traite de sa défense devant le Parlement.

Le Congrès adopte à l'unanimité un vœu des petits commerçants qui demandent leur admission au bénéfice des assurances sociales et des allocations familiales, aux bourses pour leurs enfants. Il vota un ordre du jour basé sur les éléments suivants :

Union permanente et resserrement des groupements commerciaux avec la Chambre de Commerce ; économie sur tous les plans du rendement fiscal ; égalité fiscale, taxe de l'armement supportée par tous les contribuables ; suppression des abus des économats ; confiance au gouvernement pour assurer la paix sociale, l'ordre intérieur et extérieur.

A midi, les membres du Congrès défilèrent aux accents de l'Harmonie et allèrent sur la place de la Raison rendre hommage aux morts de la guerre. Ils se rendirent ensuite à la mairie où, au nom de M. Loubet, empêché, M. L. Besombes les reçut et les salua en une éloquent improvisation.

A 13 heures, banquet de 100 couverts à l'Hôtel Tillet, sous la haute présidence de M. de Monzie qui vint d'arriver et est l'objet d'une respectueuse manifestation de sympathie. A ses côtés prirent place, M. Iversen, sous-préfet et les personnalités marquantes du Congrès.

Après un repas excellent, M. Cérède remercia les hôtes de Figeac et fit un vibrant éloge de la bienfaisante action de M. de Monzie, grand voyageur en propagande française.

M. Billiet exalta les qualités de courage, de persévérance, d'épargne du commerçant français.

M. Victor Constant rendit un hommage émouvant au ministre des Travaux publics.

M. Fournier évoqua notamment le rôle de la femme au foyer et dans l'économie sociale.

Enfin M. de Monzie, en un discours nuancé et puissant, parla de la France et de son incomparable destin.

Les discours furent longuement applaudis. Celui de M. de Monzie fut accueilli par une pathétique ovation qui se prolongea longtemps, au milieu de l'émotion générale.

En bref, magnifique journée corporative dont il convient de féliciter tous les organisateurs. — P. B.

Echos de la grande fête de la jeunesse. — Il faudrait un long chapitre pour énumérer et louer tous les dévouements qui se sont rassemblés, conjugués pour la grande réussite de la jeunesse du 21 mai.

Nous n'avons pas oublié l'utile participation de M. Balagayrie, notre aimable confrère de la France, qui n'a pas ménagé sa peine. Sous sa direction, notamment, fut chantée par les 800 enfants de nos écoles publiques une émouvante « Marseillaise ».

ACHETEZ - DONC !

L'AUTOMOBILE qui vous plaît NEUVE ou d'OCCASION

Vous permettra de la payer en 12, 15, 18 ou 24 Mensualités

SANS FRAIS DE DOSSIER SANS DIFFICULTÉS

Pour renseignements s'adresser à : **Pierre BOUDET**

AGENT GENERAL POUR LE LOT

101, Boulevard Gambetta - CAHORS Téléphone 18

Nous n'avons pas oublié non plus le concours des dames qui se déroulent à l'installation et au service des buvettes. Autour d'elles ce fut une affluente provision de boissons et de friandises fut liquidée bien avant la clôture.

Le produit de ces comptoirs ajouta une somme importante aux profits réalisés sur les entrées, sur la vente des insignes et des programmes. Si bien que le total de tous ces apports généreux, s'éleva à un chiffre dépassant les estimations les plus optimistes.

A tous et à toutes nous renouvelons nos cordiales félicitations.

La société « Les amis de l'école » que préside M. L. Besombes, premier adjoint au maire, peut être fière des résultats obtenus.

Naissance. — Nous apprenons avec beaucoup de plaisir, la naissance d'une mignonne fillette, prénommée Thérèse, chez Mme et M. Roger Geny, le distingué architecte de la ville de Figeac.

Nous présentons aux heureux parents, aux grands parents, à la famille nos meilleurs compliments et au bébé nos meilleurs vœux de santé.

La Gaule figeacoise. — Le concours inter-régional de pêche à la ligne, organisé par la Société de pêche « La Gaule figeacoise » aura lieu le 25 juin prochain.

Nous donnerons prochainement le détail de cette belle manifestation qui sera dotée de prix en espèces et en nature et obtiendra son grand succès habituel.

Le Toulouse Football-Club dans le Lot. — Une magnifique journée a accueilli les professionnels toulousains à leur arrivée à Bretenoux où dimanche dernier s'est déroulé le match revanche qui les opposait à la sélection du Lot. Emus par leur précédent échec, les visiteurs présentèrent une redoutable formation comptant dans ses rangs d'authentiques vedettes du football français : sept équipiers premiers du Toulouse football-club et parmi eux cinq internationaux. A 15 heures, les joueurs pénétrèrent sur le terrain devant un millier de spectateurs.

Toulouse football-club : goal : Brézun ; arrières : Castellarin, Granier ; demis : Stevanovitch, Daho, Esclach ; avant : Plorie, Pinter, Marques, Lucien Laurent, Kuckovitch.

Sélection du Lot : goal : Pélaprat ; arrières : Marty, Mourmes ; demis : Vermet, Chambon, Denis-Remis ; avant : Soriac, Haroncle, Bave, Minot, Laplaze.

Aussitôt le coup d'envoi donné, les deux équipes se livrèrent à un magnifique jeu. On ne sait pourquoi, la partie se déroula à une allure extraordinaire et les joueurs rivalisèrent de virtuosité le jeu est splendide et les spectateurs sont enthousiasmés. Daho et Pinter arrachent des cris d'admiration à la foule mais les lotois font mieux que se défendre : ils répliquent du tac au tac et, alors que les toulousains ont déjà scoré deux fois, ils réussissent à réduire la marque. Sur un centre de Minot, Barre reprend de volée et marque imparablement. Le match se poursuit à la même cadence et ce n'est vraiment pas la faute du gardien Pélaprat qui fait une partie admirable si les professionnels parviennent à rentrer un troisième but avant la mi-temps.

Après la pose, les deux équipes fournissent au public une véritable démonstration de football. Durant ce time, les professionnels marqueront à trois reprises. Tout d'abord Daho de 30 mètres place un shoot formidable ; Pinter ensuite se paye le luxe de percer les filets d'un shoot violent à 15 mètres et enfin Lucien Laurent, l'international réputé, clôture le score pour les toulousains. La sélection qui attaqua tout au long de cette mi-temps réussit à rentrer un deuxième but. Sur un centre de Laplaze, Barre place un shoot très dur que Brezun ne put bloquer, la balle renvoyée est reprise par Minot qui, surgissant fort à propos, l'envoya au fond des filets.

Cette partie fut splendide. Les équipes se livrèrent à fond tout le long du match et le souvenir des feintes de Daho, des dribbles de Laurent, de la finesse de Castellarin, des passes de Stevanovitch, de la rapidité de Kuckovitch et de la sûreté de Pinter, pour ne parler que de ceux-là, restera longtemps dans l'esprit des spectateurs. La souplesse et les magnifiques interventions des deux gardiens Brezun et Pélaprat, le cran de Maroncle et de Mourmes ainsi que de tous les joueurs de la sélection du Lot qui firent une partie admirable, se hissant, nous n'avons pas peur de le dire, au niveau de leurs adversaires professionnels, contribuèrent au succès de cette remarquable démonstration.

Assemblée générale de la Société d'apiculture. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Cercle des nageurs. — Le Conseil d'administration de la Fédération française de natation ayant délégué le Cercle des Nageurs pour mener à bien l'organisation matérielle et technique des championnats scolaires et universitaires, notre sympathique Société a jugé possible d'accepter la mission qui lui a été confiée. Cette réunion sera de plus une propagande efficace qui touchera les milieux scolaires et permettra le développement de la pratique de la natation dans ces milieux.

Afin de rendre ces épreuves officielles homologuables, est prévue la construction d'un bassin flottant, dont les travaux commenceront incessamment.

Ainsi, les participants auront la possibilité de faire valoir leurs aptitudes qui, si elles sont jugées remarquables, leur permettront de participer aux championnats de France scolaires qui auront lieu, fin juin, à Paris.

Le Cercle des Nageurs ne s'occupant

de l'organisation de ces épreuves, a transmis tous les documents émanant de la Fédération, à M. Mercadier, professeur de gymnastique au Collège, qui s'occupera de la qualification de ses élèves.

Spectacles. — Aujourd'hui, en matinée et soirée :
- Au Family : « Sa bonne étoile » avec le fameux chanteur Kiepara. « Club des midinettes ». Actualités mondiales.
- Au théâtre municipal : Dorothy Lamour dans « Toura, déesse de la Jungle ». Compléments.

Cajarc
Incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré, ces jours derniers, chez M. Delbos, cantonnier, demeurant route de Gréalou.

Grâce à la promptitude des secours le sinistre a pu être assez rapidement maîtrisé. Les dégâts sont couverts par une assurance.

Latronquière
Comice agricole cantonal. — Le docteur Boudou, conseiller général de Latronquière, reçoit la lettre suivante de M. le Directeur des services agricoles du Lot :

« Monsieur le conseiller général, « En réponse à votre lettre du 14 courant, je ne peux que vous confirmer l'entretien que nous avons eu le 8 mai à Cahors, à savoir la création d'un Comice agricole cantonal, est chose facilement réalisable et qu'à cet effet, c'est avec grand plaisir que j'accepte votre proposition de tenir le 10 juin, jour de foire à Latronquière, une réunion à laquelle assisteraient les maires et principaux agriculteurs en vue de la constitution du bureau du Comice et de l'adoption des statuts. »

« Ainsi que vous nous en avez manifesté le désir, ce Comice, une fois créé, pourrait décider de tenir un concours le 11 septembre à Latronquière. »

« La subvention nécessaire au paiement des primes serait fournie par la Chambre d'Agriculture et par le département sur les fonds déjà votés en faveur des Comices agricoles du Lot. »

« Veuillez agréer... » Signé : GAY.

Voilà un début de notre nouveau conseil général qui ne déplaiera certainement pas aux agriculteurs du canton de Latronquière. Nous croyons savoir qu'il se propose d'ailleurs d'organiser par la suite des concours dans les communes dotées de foires.

Sans-filistes.
Pour toute la Radio
A. MANDON, Cahors tél. 225

Arrondissement de Gourdon
Salviac
Congrès cantonal. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Souillac
Tombola des œuvres laïques. — Le tirage de la tombola des œuvres laïques a donné lieu dimanche 21 à une fête scolaire très réussie.

Le public qui se pressait dans la salle des fêtes ne ménagea pas ses applaudissements aux jeunes choristes de l'école des garçons qui chantèrent avec brio la Farandole sous la conduite de M. Carles, professeur de musique. Puis le tirage commença par tranches successives coupées d'intermèdes artistiques justement appréciés. Quelques jeunes sportifs et sportives de nos écoles donnèrent la mesure de leur sens du rythme et de la cadence, puis les fillettes du cours moyen, métamorphosées pour un instant en roses et en papillons jetèrent sur la scène la fraîcheur de leurs danses et de leur chant, accompagnés avec art par Mlle Pigiassori, qui dirigea en outre avec la même sûreté le chant du « Printemps » de Sanson et Dalila.

Dans une courte allocution, M. Bonnet, président de l'Association des anciens élèves et amis des écoles laïques de Souillac, remercia les organisateurs, la municipalité, tous ceux qui, par leur aide, contribuèrent au succès de la tombola des camps de vacances... et invita la jeunesse au bal public qui devait ainsi clôturer le tirage sous le signe de la joie.

Une OCCASION
de la succursale A. CITROEN
Cabriolet 401
TRÈS BON ÉTAT
Reprise toutes voitures. Vente à crédit

Dernière heure
La prorogation du mandat de député
De Paris. — Par 12 voix contre 11, la Commission du suffrage universel de la Chambre s'est prononcée contre la prorogation par décret de mandat législatif.

3.000 soldats Italiens restent encore en Espagne
De Cadix. — Trois mille soldats italiens resteront en Espagne pour liquider les bases italiennes qui contiennent du matériel, dont on procède à l'inventaire avant de le remettre au général Franco. Les Italiens laissent également 500 avions qui formeront, croit-on, le noyau de la future armée de l'air espagnol.



Ah! mon Dieu, ma potiche...

Ne craignez rien, ma petite dame, mes camarades et moi, nous ne buvons que de la SUZE. Aussi, nous avons bon pied, bon œil et la main sûre. Jamais de casse. Certes, le métier donne soif, mais quand on adopte la SUZE, si rafraîchissante, les muscles restent forts et les réflexes sont toujours rapides. Entre le lourd piano et la frêle potiche, grâce à la SUZE et à ses vertus toniques et réconfortantes, le déménageur garde tout son équilibre.

SUZE

★
AU CASSIS, AU CITRON OU NATURE, LA SUZE EST UN GAGE DE LONGUE VIE ET DE BONNE SANTÉ



APÉRITIF A LA GENTIANE - L'AMIE DE L'ESTOMAC

Pompes funèbres Générales

Succursale de Cahors
Bureau : 71, Boulevard Gambetta (Téléphone : 4.08)

Organisation de convois. INVITATIONS Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe Couronnes mortuaires

Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

Cabinet Immobilier (20^e année)

J. DELLARD
propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre CAHORS

VENTE ET ACHAT toutes propriétés

Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne

TERRAINS A BATIR Fonds de commerce Prêts hypothécaires

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Mesdames, Pour votre indéfectible retenez bien cette adresse

SALON MARCEL
rue de la Préfecture, CAHORS
Téléphone 471

Consommateurs DE BON VIN

accordez votre confiance A LA MAISON

SOUCIEUSE de la qualité
A. DELFOUR, à CALLAC (Lot)
S'adresser à M. CANCÈS père
5, rue des Cadourques, CAHORS

Ménagères! Consommez du Bon vin de famille

VINS DES COTES DU LOT VINS FINS

En fûts, en bouteilles Adressez-vous aux « CAVES CADURCIENNES »

5, rue de la Chanterrie (Derrière la Cathédrale), CAHORS

Déménagements FOURGONS CAPITONNÉS GARDE-MEUBLES

P. NOYER
8, rue Wilson, CAHORS

Petites annonces économiques

A VENDRE plusieurs maisons, dans le même village, sur plateau, à partir d'une pièce à six, avec terrain ou sans terrain. Bonnes affaires. S'adr. à M. Cler, à Charroux, par Castelfranc (Lot).

Indicateur Immobilier
1^o A CÉDER : Portefeuille assurances, toutes branches, produit 25.000 francs, mise au courant assurée. Maratuech, 109, Bd Gambetta, Cahors, Tél. 44.

Indicateur Immobilier
2^o OFFRONS à la vente, Vallée du Lot, propriétés, habitations rurales et villas, de 6 à 100.000 francs, tous genres, tous prix. Vaste choix en affaires étudiées. Maratuech, 109, Bd Gambetta, Cahors, Tél. 44.

Indicateur Immobilier
OFFRONS à la location, vides ou meublés, à l'année ou à la saison, grand choix habitations rurales, villas, chalets, tous genres, tous prix. Maratuech, 109, Bd Gambetta, Cahors, Téléphone 44.

A VENDRE moto Alcyon, 175 cm., 2 temps, parfait état. S'adresser : R. Bouyssou, Cézac (Lot).

MESDAMES, Avec vos robes légères

vous devez avoir une gaine ou un corset impeccable

vous trouverez l'un ou l'autre

chez

BÉDUÉ-CAINE

101, Boul. Gambetta (EN FACE LE THÉÂTRE)

Le DORYPHORE est détruit

RADICALEMENT

PAR BORTOX

A BASE DE ROTENONE DU DERRIS ELLIPTICA

- Soit en pulvérisation : BORTOX MOUILLABLE D, BOUILLIE au BORTOX
- Soit en pulvérisation : BORTOX MOUILLABLE D, BOUILLIE au BORTOX
Les BORTOX sont des produits fabriqués par :

LA COMPAGNIE BORDELAISE DES PRODUITS CHIMIQUES
AGENCE REGIONALE : 2, Allées Alphonse-Peyrat - TOULOUSE

Chasse Pêche Coutellerie

Grand choix d'articles de pêche
Grefoirs, sécateurs, couteaux de table et de poche, ciseaux, tondeuses, rasoirs, lames pour rasoirs de sûreté.

Pièces divers - Musettes
N. BESSON
83, Bd Gambetta, CAHORS - Tél. 335

POUR VENDRE OU ACHETER : Immeubles, propriétés

fonds de commerce
CONSULTEZ L'Indicateur Immobilier du Quercy

R. MARATUECH
109, Bd Gambetta, CAHORS
RENSEIGNEMENTS GRATUITS
Téléphone 44

Machines agricoles

Occasions : Un tracteur à chenille « Clétra » avec charrie bisoc ; Un moteur « Bernard » 8/10 sur charriot ; Une batteuse, 1.40, comme neuve, avec Lieur Massey-Harris ; 4 faucheuses « Deering », coupe 1,05 et 1,35, avec appareils à moissonner, état neuf ; deux sulfateuses ; 4 moulins à farine à bras et à moteur ; Un lot de herbes, tous modèles. — Charrues vigneronnes, décauvillonneuses, cultivateurs, pompes et moto-pompes. Pour tous renseignements et prix, s'adresser à

M. Edmond SEILHAN
4, rue du Président-Wilson, CAHORS

Pour tout achat, réparations et toutes pièces de rechange de machines agricoles, consulter M. SEILHAN, agent de la grande marque de confiance « Massey-Harris ». Faucheuses-lieuses, Rateaux, Faneuses à bain d'huile. Les machines les plus modernes, qui vous donneront toujours entière satisfaction.

Le public est informé qu'il se sera procédé le dimanche 11 juin à 14 heures, à Arcambal, en la maison d'habitation de Madeleine BARRIÉTY, par le ministère de Maître BOUYSSOU, Notaire à Cahors.

A la vente aux enchères publiques d'un mobilier dépendant de la succession de Mademoiselle Justine BARRIÉTY, comprenant notamment :

Lits garnis, armoire lingerie, buffet, pendule à caisse, tables, chaises, draps de lit, serviettes, torchons, vaisselle, ustensiles de cuisine, chaudrons en cuivre, fontaine en cuivre et son support, futailles vides, cuvier, armoire à grains, quelques outils agricoles et objets divers.

Vente au comptant et 15 0/0 en sus pour frais.

Pour avis :
signé : Bouyssou.

BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale CAHORS
« CAFÉS ANDRÉ »
Supérieurs aux meilleurs

Elle est parfaite

LA LAME **GIBBS**

MINCE

BIEN AU POINT
SANS MOIRILLER
PAS

TRANCHANT
PLUS AIGU
PERMETTANT L'ATTAQUE
DU POIL A LA BASE

ACIER
SELECTIONNE
TREMPE
A CŒUR

NUMEROYAGE
POUR LUTIGATION
RATIONNELLE DE LA LAME

FABRICATION
CONTROLEE

COUS
ARRONDIS
EVALUES
CONJUGUES

SE REPOSE
ADJUSTEMENT

GARANTEE
DE
REBOUSSEMENT

ESSAYEZ - LA
A NOS RISQUES

Achetez un étui de 5 lames.
Utilisez une lame, si elle ne
vous semble pas parfaite,
renvoyez le tout à GIBBS qui
vous remboursera.

LE VÉRITABLE *fil* A COUPER LA BARBE

**RHUMATISMES
déracinés
ESTOMAC
remis à neuf!**

"Je tiens à signaler qu'ayant gardé des souvenirs de guerre avec une maladie d'estomac et des rhumatismes aigus, depuis trois ans que je fais mes cures régulières, avec votre merveilleuse Tisane des Chartreux de Durbon, je puis affirmer que je mange n'importe quoi sans ressentir le moindre malaise et malgré la saison printanière cette année, je ne sens plus aucune douleur rhumatismale et me constate complètement guéri, mais ça n'empêche pas que j'aurai toujours votre précieuse tisane en bonne place".



M. ARNAL PAUL
à MONBALEN par LAROQUE TIMBAUT
(Lot-et-Garonne).

La Tisane des Chartreux de Durbon s'attaque à la source commune de tous les maux : l'impureté du sang ! C'est pourquoi elle guérit aussi bien les rhumatismes que les maux d'estomac, l'anémie, la constipation, les maladies de la peau que les troubles de la circulation.

Extrait liquide concentré de sucs de plantes fraîches des Alpes aux puissantes vertus désinfectantes, la Tisane des Chartreux de Durbon est toute préparée, et il n'en faut qu'une cuillère à café par jour !

La Tisane des Chartreux de Durbon est un extrait concentré de plantes vendues exclusivement sous forme liquide. C'est le dépuratif le plus actif et le plus économique, car il se prend à la dose d'une cuillère à café et le flacon contient 35 doses.

**TISANE des CHARTREUX
de DURBON**

Brochures et attestations sur demande aux LABORATOIRES J. BERTHIER, Grenoble

Tisane, le flacon 16.65
Bouteille, le pot... 10.40
Pilules, l'étui... 9.90
Dans les pharmacies

La santé du sang

**Vous avez intérêt à utiliser les
« BILLETS DE MARCHÉ »**

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Caussade à Cahors, Cahors à Cahors, Cahors à Cahors, pour

CAHORS-CABESSUT

50 0/0 de réduction

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ ; le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (S.N.C.F.)

**Vous avez intérêt à utiliser les
« BILLETS DE MARCHÉ »**

délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Assier à Figeac ; Maurs à Figeac, pour

FIGEAC

50 0/0 de réductions

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (S.N.C.F.)

N'oubliez pas d'avertir ?

La route, la rue ont des embûches : les obstacles imprévus.

En doublant, méfiez-vous de la voiture qui vient en face de vous et dont vous appréciez mal la vitesse.

Ralentissez beaucoup aux croisements : votre vue est limitée.

Ne doublez jamais dans un virage ; ni au sommet d'une côte.

Ne vous fiez pas à un passage à niveau ouvert.

La route devant vous n'est pas forcément libre : un accident, un camion en panne, un arbre déraciné peuvent l'obstruer.

Vous ne connaissez que la portion de route que vous avez en vue, et encore un troupeau peut sortir d'un champ, un piéton sur le bas côté peut traverser, un cycliste peut tomber, un gros véhicule peut vous cacher un danger.

En conduisant, ne soyez pas distrait.

Agir ainsi démontre vos qualités de bon conducteur. C'est ainsi qu'ont toujours fait les Vieux du Volant, aussi forment-ils l'élite des automobilistes. Si vous conduisez depuis au moins quinze ans sans avoir eu d'accident grave, vous pouvez poser votre candidature pour y être admis. Tous renseignements vous seront envoyés gratuitement sur simple demande adressée aux Vieux du Volant, 10, rue Pergolèse, à Paris.

Vient de paraître

**LA GYMNASTIQUE ATTRAYANTE
A L'ECOLE PRIMAIRE**

(Leçons, exercices, jeux, danses avec ballons, ballons, cerceaux, cordes, coussins) par Mme Ch. COLAS-SAUZON en collaboration avec Ch. Colas instituteur Préface de M. Béauté, Inspecteur d'Académie du Lot (Chez M. Ch. Colas, 41, Bd Gambetta, Cahors, 14 fr. ; franco : 15 fr. 50. Compte de chèques Postaux, Toulouse (119-65).

**99 FEMMES
sur 100**

Suffrent des Nerfs, de l'Estomac ou de Maladies intérieures. Chez la Femme, en effet, la circulation du sang joue un rôle considérable, et quand, pour une raison quelconque, le sang n'a plus son cours normal, tout l'organisme se détraque, et il en découle de nombreux maux et parfois des maladies graves. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à toutes les Femmes de faire une cure avec la

et il en découle de nombreux maux et parfois des maladies graves. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à toutes les Femmes de faire une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBE SOURY

dés qu'elles éprouvent le moindre trouble de la Menstruation ou un malaise quelconque. Elle leur évite une foule d'infirmités et fera disparaître sûrement les Maladies intérieures de la Femme, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Suites de Couches, Migraines, Névralgies, Maladies du Retour d'Age, des Nerfs et de l'Estomac, Troubles de la Circulation, Congestions, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, etc.

La JOUVENCE de l'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Bien expier la véritable JOUVENCE de l'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPORTANT Maison d'éditions recherche pour vente à la clientèle particulière, etc., courtiers bien introduits. Commission intéressante. Collection gratuite. Ecr. : Pub. OCTO, 12, rue Blanche, PARIS.

ON DEMANDE REPRESENTANT à la commiss. p. fonderie et instrum. agricol. Lot, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne. Fonderies TILQUIN, à REVIN (Ardenes).

ETUDE DE M^r PIERRE DESPRATS AVUÉ à CAHORS rue du Portail-Alban, n° 10

ASSISTANCE JUDICIAIRE (Décision du 30 mai 1938)

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Cahors, le seize février mil neuf cent trente-neuf, enregistré et signifié à avoué et à partie, entre :

Monsieur Victor-Albert BESSE, ouvrier agricole, demeurant à Sauzet (Lot). Et Madame Louise GUILHOU, épouse séparée de corps dudit Victor-Albert BESSE, employée à l'Hôpital-Hospice de Cahors, y demeurant,

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux BESSE-GUILHOU, aux torts et griefs du mari, par voie de conversion.

Cahors, le trente mai mil neuf cent trente-neuf.
signé : DESPRATS.

**Agriculteurs
Profitez
du billet
de
LOISIRS
AGRICOLES
40%
DE RÉDUCTION**

POUR OBTENIR ce billet qui vous permettra de voyager A PRIX REDUITS vous et votre famille PROCUREZ-VOUS à votre gare une demande de CARTE D'IDENTITÉ

Les billets de Loisirs Agricoles sont délivrés toute l'année

S. N. C. F.

Pendant votre séjour à Paris vous pourrez lire votre journal

62, rue de Richelieu, PARIS

Pour la Foire du Gravier à Agen

A l'occasion de la Foire du Gravier qui se tiendra à Agen du 4 au 12 juin 1939, la Société Nationale des Chemins de Fer Français délivrera, les 5 et 11 juin, au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Auch, Marmande, Le Buisson, Montauban à Agen ; Condom à Port-Sainte-Marie ; Penne à Villeneuve-sur-Lot ; Monsempron-Libos à Cahors, des billets spéciaux d'aller et retour à demi-tarif en 3^e classe, valables le jour de la délivrance, sans faculté de prolongation. Renseignez-vous dans les gares.

Le choix d'une villégiature

LES GUIDES RÉGIONAUX S.N.C.F. Simples, clairs, bien illustrés, les Guides régionaux S.N.C.F. vous permettront de mieux choisir votre lieu de villégiature et lorsque vous l'aurez trouvé, de préparer d'agréables excursions pour la visite des sites environnants, qui augmenteront l'agrément de votre séjour.

Vous trouverez ces guides dans les bibliothèques des principales gares françaises aux prix suivants :

- Gascogne, Toulouse, Lourdes, Pyrénées Centrales et Ariégoises 3 »
- Carcassonne, Narbonne, Montagne Noire, Gorges du Tarn 2 »
- Roussillon, Côte Vermeille, Pyrénées de l'Est, Andorre 2 »
- Landes, Côte Basque, Côte d'Argent, Pyrénées de l'Ouest 3 »
- Périgord, Quercy, Rouergue, Albigeois 3 »
- De la Basse-Loire à la Gironde. 3 50
- Châteaux et Plages de la Loire. 3 »
- Poitou, Angoumois, Bordelais. 2 »
- Bourbonnais, Auvergne 3 »
- Le Nord de la France 6 »
- Alsace et Lorraine 5 »
- Berry, Limousin 3 »
- Normandie 4 »
- Bretagne 4 50

Essuie-glace obligatoire sur toutes les automobiles

L'article 22 du code de la route : Organes de manœuvre, de direction et de visibilité, stipule que le pare-brise doit être muni d'un essuie-glace à la fois automatique et pouvant être manœuvré à la main en cas de défaillance de la commande mécanique.

Un nouvel arrêté publié, au Journal officiel, établit que : A partir du 31 décembre 1938 tou-

te voiture neuve mise en circulation

devoit être équipée de l'essuie-glace conforme à la description ci-dessus rappelée. A partir du 30 juin 1939, les autobus et autocars, les camions de plus de 3.000 kilos de poids total en charge, mis en circulation avant le 1^{er} janvier 1939, devront être équipés dudit essuie-glace.

Enfin, au 31 décembre 1939 tous les véhicules circulant en France devront avoir l'essuie-glace automatique et à main.

Feuilleton du « Journal du Lot » 42

Jean D'AGRAIVES

**PETITE SOURCE
SOUS LES PALMES**

« Que pèserait devant cette entente votre témoignage à vous unique ? — Chabaan ? — Mais Chabaan n'a rien vu ! Non. Il faudrait pour donner poids formel à vos déclarations que vous produisiez Ain-Srir, cause initiale de ce drame. Avez-vous une idée quelconque, de ce qu'elle a pu devenir ? — Non, je n'en sais rien fit Dartel. Et de fait, il ne mentait pas. Le Mozabite, questionné, lui avait appris tout à l'heure, que la sorcière, autorisée à les suivre, avait disparu sitôt l'arrivée à Timzrit.

C'est tout juste s'il n'estimait pas qu'elle s'était volatilisée, un peu à la façon d'un Djinn. Pierre, d'ailleurs, n'eût point révélé le secret de Petite Source, pas plus qu'il n'eût voulu laisser deviner son amour défunt, plante morte, mais si tenace, encore agrippée à son cœur.

Il ferma les yeux, retomba las, pompu, sur ses oreillers.

De Chalazel se levait. — Quelle brute je suis, je vous fâche. Dormez. Ne pensez plus à rien. Ne plus penser à rien ? Commo-

de !... Pourrait-il oublier jamais la rose-raie, là-bas, sous la lune, et cette branche de jasmin dans le patio d'El-Arif. Petite Source... Ain-Srir. Petite... Un sourire se joua sur ses lèvres. Pour cette fois, il reposait.

La décision de Pierre Dartel fut prise dès qu'il se réveilla après un assez bon sommeil qui avait duré dix-sept heures.

Si les craintes de Chalazel s'avéraient justes. Si, par venlerie, la justice de son pays se contentait d'un simulacre d'enquête et puis classait l'affaire, il s'estimerait, alors, délié de toute espèce de scrupule et il prendrait, dans ce cas-là, carrément, sa vengeance en mains.

Cinquante compagnons bien choisis, qu'il savait comment recruter, suffiraient pour un coup de force.

Les conséquences, après ? Tant pis ! La Résidence se débrouillerait. Mais, avec quelques mitrailleuses, deux avions, il se chargeait, lui, de nettoyer proprement, le repaire d'Abd-El-Géméda !

Il avait de l'or plein ses caisses, assez pour conduire n'importe où plus de gaillards qu'il n'en faudrait pour tenter et pour réussir.

Tripoli servirait de base, sous prétexte d'exploration.

Il y aurait les coudées franches. Nul ne se méfierait de lui.

Un « rezzou » européen, quoi ! Ça ne manquerait pas d'enguever. La rétribution serait complète, s'il pouvait capturer le cheik vivant et le jeter aux lions.

Aussi, n'avait-il plus, maintenant, qu'un seul désir : gagner la côte ! Ce serait un but ça, au moins, quelque chose à quoi s'attacher, pour lui qui avait tout perdu !

Il s'en ouvrit donc à Chabaan sans l'aviser bien entendu de ses projets de représailles.

— Mon vieux, il faut que je m'en aille d'ici le plus vivement possible. Arrange-toi comme tu voudras ! Le Mozabite leva au ciel ses mains brunes démesurées.

— Mais tu ne tiens pas sur tes jambes. Tu ne ferais même pas trois pas ! — Je te demande de m'obéir.

Cela fut dit sur un tel ton que le Beni-Mzab estima qu'en effet son maître commençait à recouvrer quelque vigueur.

Il s'en fut donc, mais son premier soin — naturel — fut d'aviser le lieutenant de Chalazel.

vet du Breton malade, qu'il trouva debout, habillé, chancelant encore, mais résolu comme un Armoricain peut l'être.

— Je sais ! fit Dartel. La raison et la reconnaissance aussi voudraient que je demeure encore, mais pour me rétablir, je sens qu'il faut que je parte à tout prix. Ce désert, que j'ai tant aimé, me flanque un cafard effroyable.

« Tout m'y rappelle le souvenir de mon pauvre Jacques. Cela tourne à l'obsession, au cauchemar. Je crois que je deviendrais fou si je ne quitte pas cette ambiance.

« Mon corps tiendra, ça j'en suis sûr, assez longtemps pour que j'arrive. Je me retaperai à Tunis.

« Mais mon cerveau, si je prolonge l'épreuve, je n'en répondrais point ! Il n'y avait rien à répliquer à de pareils arguments.

Bien qu'il n'y eût guère qu'à demi, — qu'il soupçonnait des intentions, sous une hâte aussi subite, — le lieutenant se garda bien d'insister et il s'employa à satisfaire les désirs de celui dont il admirait, en tout cas, l'énergie vaillante.

— Vous avez de la chance, mon cher ! annonçait-il trois heures plus tard. Rafaëlli vient de m'apprendre qu'il se forme, tout justement, à l'oasis de Bou-El-Djem, qui n'est qu'à quelques lieues d'ici, une caravane de marchands — il s'agit de marchands de cuir, — à destination de Kairouan.

« Si tel est votre souhait toujours,

— qu'il vous faille vraiment nous quitter, je m'en vais leur expédier, sans plus tarder, une estafette qui règlera les conditions de votre voyage avec eux.

Bou-El-Djem ne comporte guère qu'une petite palmerie, d'un millier de dattiers à peine, un bordj fortifié que commande un brigadier de méharistes, et une vingtaine de masures.

Mais l'effervescence qu'y créaient les préparatifs de départ d'une caravane importante l'animaient d'une vie factice, contrastant singulièrement avec sa torpeur habituelle.

A demi courbé sur le col du cheval que de Chalazel lui avait prêté à Timzrit, Dartel se redressa dès qu'il sentit, de loin, la forte odeur de chameaux, de cuir vert, de sable, de poussière brassée, surchauffée, qui émane généralement d'une caravane à la halte.

Il ne fallait, à aucun prix, que ces braves gens se doutassent de sa faiblesse, ce qui leur eût fait hésiter, assurément, à l'accepter comme compagnon au cours d'un voyage harassant et qui risquait d'être fertile en péripéties dangereuses, car le bruit courait que des djichs hantaient les confins italiens, toujours prêts à couper les pistes.

— Marche ou crève ! se disait-il, de temps en temps, les dents serrées.

Et il se raidissait, forçant sa carcasse à lui obéir, à reprendre des attitudes normales de bléard endurci.

...Soixante méhara, pour le moins, barraquaient dans les cinq ruelles étroites, sales, mais ombrées de l'oasis, qui échappaient de la sorte, pour quelques heures à la lente hypnose du soleil.

Certains d'entre eux rompaient soudain leur joug tressé et s'enfuyaient. D'autres faisaient basculer leurs charges avant qu'elles ne fussent arimées.

Leurs conducteurs, eux, s'agitaient, gesticulaient dans tous les sens, s'égoïllaient à grands renforts d'imprécations et d'anathèmes avec cette folle exubérance par quoi les Arabes s'imaginent remplacer le travail sérieux.

Enfin, triques et matraques aidant, de ce chaos indescriptible, sortit pourtant un semblant d'ordre.

La caravane s'organisa. Cependant, le chef du convoi, Ahmed-Nour-El-Din, de Blidah, principal affruteur, en fait, de tous ces vaisseaux du désert, et propriétaire des trois-quarts des ballots de cuir amoncelés sur leurs échines cahotantes, s'était mis, fort obligeamment, à la disposition de Pierre et avait veillé en personne à ce que lui fût attribuée la rahla la plus confortable et le méhari le plus sûr.

...Sous le coup de fouet du départ, Dartel avait d'ailleurs repris, apparemment, assez de forces pour faire illusion à ceux qui ne le connaissaient point avant.

Et Chabaan s'émerveillait de cette résistance incroyable.

(à suivre).